

Union Européenne – Algérie, même combat. Par Philippe Jallade

écrit par Philippe Jallade | 2 juillet 2014



- ✘ L'UE se paie avec notre argent une délégation dans 139 pays / régions dont l'Algérie.

La délégation de l'UE à Alger n'est pas totalement payée à rien foutre, voir son site internet :

http://eeas.europa.eu/delegations/algeria/index_fr.htm :

24/06/2014 – [Mabrouk à l'Algérie](#)

La Délégation de l'Union européenne en Algérie félicite les Fennecs pour leur grande victoire face à la Corée du sud et leur souhaite la réussite pour le reste de la compétition.

26/06/2014 – [Nouveau round de négociation du plan d'action UE – Algérie](#)

Un troisième round de négociation en vue de la conclusion d'un Plan d'Action UE-Algérie dans le cadre de la politique européenne de voisinage a eu lieu à Alger le 24 juin. Ce Plan d'Action est appelé à

être une feuille de route pour la mise en œuvre de l'Accord d'Association UE-Algérie et pour l'accompagnement des réformes économiques et politiques en Algérie.

Etc...

La délégation de l'UE à Alger a édité en juillet 2013 un très beau rapport sur la coopération avec l'Algérie, laquelle dure depuis 35 ans.

http://eeas.europa.eu/delegations/algeria/documents/rapport_cooperation_2013.pdf

Selon la préface dudit rapport, la délégation apporte « (...) *un appui concret aux réformes structurelles, à la mise à la disposition par l'UE des moyens humains et financiers au service de la modernisation de l'économie et de gouvernance algériennes* »

Certes, il n'y en a jamais assez pour permettre, toujours selon ce rapport, « *à l'Algérie de s'approcher, voire de s'approprier des standards économiques, sociaux et politiques européens en fonction de ses priorités et ses objectifs* ».

Toujours le même baratin cinquante-deux ans après l'indépendance... ce que les margoulins de l'UE se gardent de préciser.

Deux exemples tirés de ce rapport suffiront, parmi des dizaines, des centaines, à mettre en lumière la nature de la coopération UE – Algérie :

« *Poursuite du processus d'amélioration des relations de l'Administration fiscale avec les Contribuables* »

NOTEPhJ : Sommes nous concernés par cinquante ans de foutoir accumulé dans les administrations algériennes ?

« Appui au ministère de l'Industrie, de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de

l'Investissement (MIPMEPI) pour la préparation d'accords avec l'Union européenne dans le domaine de l'évaluation de la conformité (ACAAs) »

Dans les objectifs on lit plus loin : *«... contribuer à améliorer la compétitivité des produits algériens sur les marchés internationaux et faciliter leur accès au marché de l'Union européenne. ».*

NOTEPhJ : Promouvoir avec notre argent la pénétration de l'économie algérienne en Europe, en France, c'est de la trahison. Améliorer la compétitivité des produits **français** sur les marchés internationaux, quelqu'un s'y intéresse ?

Ce rapport sur la coopération UE-Algérie contient une 2ème PARTIE consacrée à la coopération des états membres de l'UE, à titre individuel, en Algérie.

Ci-dessous quelques courts extraits du programme de coopération France-Algérie (à partir de la page 154) :

« Le document cadre de partenariat 2007-2012 a été renouvelé pour la période 2013-2017, à l'occasion de la visite présidentielle française en Algérie, fin décembre 2012. »

NOTEPhJ : Ainsi, on a ici un démenti cinglant pour les mauvaises langues qui disent que Hollande va à Alger baisser son froc et faire de la repentance. Que nenni, il va faire de la coopération.

Quelques exemples :

. Programmes du Fond de solidarité prioritaire dédiés au développement des compétences professionnelles...

. Enseignement du français et coopération culturelle dans le respect de la diversité. De nombreux projets sont mis en œuvre dans le domaine de l'enseignement de la langue française :

Soutien à la formation de plus de 600 doctorants, soutien à la formation initiale des futurs enseignants de français inscrits dans les écoles normales supérieures, soutien à la formation en continu des enseignants de français du secondaire et du primaire, formation des enseignants de français du supérieur (formation de 1000 docteurs) et formation initiale et continue des enseignants de français du secondaire et du primaire (45.000 enseignants concernés).

La France développe, enfin, un important volet de professionnalisation dans le secteur des médias, notamment dans le secteur radiophonique et de la presse écrite.

A cela, s'ajoute le dispositif Campus France, qui centralise et oriente les demandes individuelles d'étudiants en mobilité.

En 2012, 4600 étudiants algériens ont bénéficié de visas long séjour dans ce cadre.

. Appui au renforcement des capacités d'interpellation de la société civile dans le domaine de la démocratisation et des droits humains en Kabylie

. Mémoires de Femmes pour un plaidoyer en faveur de la prévention de la violence à l'égard des femmes en Algérie

. Un réseau de jeunes pour l'égalité entre les hommes et les femmes

Programme pour la migration et asile :

Le programme GEPE, Genre et Economies Pluri Elles

Le programme thématique de coopération avec les pays tiers dans le domaine des migrations et de l'asile a pour objectif de les soutenir dans leurs efforts pour mieux gérer les flux migratoires dans toutes leurs dimensions.

Rapport sur la coopération UE – Algérie / Edition juillet

TRESMED IV – dialogue avec la société civile

Couvrant toutes les facettes essentielles du phénomène migratoire (migration et développement, migration de la main d'oeuvre, migration clandestine et traite des êtres humains, droits des migrants, asile et protection internationale), ce programme vise le renforcement des capacités et le soutien d'initiatives de coopération. Les partenaires des pays d'origine, de transit et de destination y développent et partagent des expériences et des méthodes de travail concernant les différents aspects de la migration.

Projets en cours en Algérie :

Renforcer la protection des migrants et les capacités de gestion des flux migratoires mixtes. Ce projet s'articule autour de plusieurs objectifs; renforcer les capacités juridiques et procédurales dans le domaine de la migration et de l'asile pour la gestion des flux

migratoires mixtes; améliorer les compétences des autorités et de la société civile dans le domaine de la protection des migrants et des demandeurs d'asile par des formations sur le cadre juridique existant au niveau international et régional; publier une étude sur les flux migratoires mixtes en Algérie et leur gestion, et fournir une assistance humanitaire en faveur des groupes vulnérables comme les migrants et demandeurs d'asile.

Soutenir la création d'activité et l'emploi au Maghreb – La migration au service du développement économique local

Initiative conjointe UE – Nations unies pour la Migration et le Développement

L'initiative conjointe pour la Migration et le Développement (JMDI) de l'Union européenne et des Nations Unies reflète la reconnaissance et l'intérêt croissant pour les activités liant étroitement migration et développement.

Dans ce contexte, l'UE a offert de nouvelles opportunités de financement, au sein desquelles figure le programme thématique de coopération avec les pays tiers dans le domaine des migrations et de l'asile 2007 – 2013, qui finance le JMDI.

SANS COMMENTAIRES

Philippe Jallade